Bulletin Spécial Congrès

Participer aux débats
S'exprimer et voter sur l'activité du SNEP-FSU
et les listes de militant.es

Congrès académique du SNEP-FSU Bretagne

Jeudi 5 février - vendredi 6 février 2026
9h30 à 18h

À la FSU, 14 rue Papu à RENNES

Inscription en ligne

S'inscrire

Vote par correspondance ou lors du congrès

4 ans se sont écoulés depuis le dernier congrès national de Porticcio et avant de basculer dans une nouvelle mandature issue du prochain congrès national de Guidel, le SNEP-FSU Bretagne doit faire le point sur l'activité locale, sur les actions menées, les débats en cours dans notre académie.
Pour cela, des Congrès ou Assemblée Départementaux seront organisés puis le Congrès Académique à Rennes les 5 et 6 février 2026.
Nous appelons de tous nos vœux le plus grand nombre de collègues à y participer (il faut simplement être à jour de sa cotisation syndicale) **et comptons sur vous pour venir débattre, échanger et travailler les mandats pour les 4 années à venir.**
Toutes les formalités d'inscription sont décrites un peu plus loin dans ce bulletin.

Présenter de façon exhaustive tout le travail syndical mené par les bureaux académique et départementaux du SNEP-FSU Bretagne est à la fois complexe, tant l'activité est importante et permanente, mais aussi sans doute fastidieux à la lecture.
Pour ne pas couper court à cette phase de transparence démocratique tout en incitant chacun.e à lire ce bilan avant de prendre part au vote, nous avons fait le choix de présenter notre rapport d'activité de façon synthétique ici. Nous mêlons, pour chaque thématique, rapport d'activité (retour sur les 4 années écoulées) et motion d'orientation (projection sur les 3 prochaines années)

Rapport d'activité ACADEMIQUE 2017-2021 et motion d'orientation 2021-2024

2021-2025 : Un bilan riche d'activité déployée par le SNEP-FSU Bretagne !

A : Des satisfactions sur le travail accompli, des ambitions pour poursuivre et l'étendre à tous les dossiers qui concernent la profession

Les réformes et/ou injonctions ministérielles, de par leur nature et leur répétition, portent des attaques contre la qualité et l'existence même des services publics, contre les métiers, contre la place de l'EPS et du SPORT SCOLAIRE, contre la liberté pédagogique…

Le travail d'éclairage et d'analyse de la situation politique a été l'une des fonctions essentielles du SNEP-FSU devenant certainement plus importante aujourd'hui qu'hier !

- Commenter et éclairer sur les toutes problématiques du moment
- Alerter sur les intentions et les dangers potentiels
- Proposer des alternatives, stimuler les échanges et les débats dans la profession
- Agir et faire agir de son lieu de travail jusqu'aux espaces qui nous régissent (Communes, Département, Région, IA, Rectorat, pour ce qui nous concerne)
- Participer aux actions à caractère national qui pèsent directement sur l'avenir de nos métiers

Pour cela, le bureau académique et les bureaux départementaux sont des précieux lieux d'analyse, d'échanges, de débats et de décisions pour les militant.es qui s'y retrouvent. La publication d'un bulletin académique d'information et d'expression, malheureusement suspendue depuis novembre 2023, est remplacée par une communication électronique nécessaire auprès de la profession (Lettre d'infos, site internet, publications sur les réseaux sociaux).

ORIENTATION 2026-2029
Notre orientation syndicale « Unité et Action » vise l'implication de tous.tes plus que la délégation de responsabilité, notre ambition reste bien de permettre la plus grande intervention possible des collègues. Pour renforcer l'action et l'efficacité syndicales, c'est bien cette intervention de chacun.e qu'il nous faut viser et faciliter (dans son établissement, CA mais aussi et surtout Heure Mensuelle d'Information Syndicale), mais aussi auprès des partenaires de la vie locale ou de l'administration) . Il s'agit ainsi de créer ce rapport de force favorable pour parvenir à de meilleures conditions d'exercice de notre métier.
S'ajoute la question de la pérennité de l'outil collectif, du renouvellement de ses militant.es qui le font vivre.
Accueillir de nouveaux.velles collègues qui acceptent à leur tour de mettre en partage et en débat leurs idées, mais aussi de participer, concrètement, aux activités du SNEP-FSU dans l'organisation et la construction des améliorations espérées pour notre discipline et ses personnels est l'enjeu du moment.
Le travail du SNEP-FSU pèse, et les acquis au local comme au national montrent que notre activité syndicale a toute sa place.

B : Sur les problématiques générales, dans le cadre de la FSU et dans le cadre intersyndical.

Les dossiers traités en FSU relèvent forcément, très souvent de problématiques nationales (salaires, carrières, égalité, protection sociale, écologie). La situation appelle de notre point de vue une réflexion globale, unitaire et donc fédérale, nous avons fait le choix d'augmenter notre contribution à une vie fédérale FSU ou une vie intersyndicale locale sur ces sujets.

Nous sommes désormais membre du secrétariat du Conseil Fédéral Régional FSU et participons régulièrement aux réunions du CFR lui-même. Au-delà de contribuer aux diverses commissions fédérales, es militant.es du SNEP-FSU Bretagne ont, en outre, activement participé à la création de la commission Ecologie au sein de la FSU Bretagne.

ORIENTATION 2026-2029
Nous prolongerons du mieux possible, au cours du prochain mandat, notre engagement et participation à l'ensemble des instances de la FSU (départementales et académiques).

C : La défense de nos métiers

Ce Cette activité et posture sont celles qui fondent l'existence de notre syndicat spécifique. Personne autre que notre syndicat SNEP-FSU n'intervient sur la défense de ces métiers avec les objectifs permanents de défense du service public (d'éducation ou du sport), de développement de la discipline dans l'école, de transformation du rapport à la culture sportive.
Inciter la réflexion c'est aussi une des missions académiques du SNEP-FSU Bretagne. A ce titre, un ensemble diversifié de rencontres pédagogiques et de stages (Journées de l'EPS, nombreux stages APSA, Carrière et Droits, Retraite, TZR, Non Titulaire, Sécurité, Métier, Equipements, ...) a été mis en œuvre au cours des 4 ans écoulés dans les départements au plus près des lieux d'exercice. Cela va dans le sens d'une réappropriation par la profession d'un certain nombre de débats et de points d'appui pour lutter efficacement dans les établissements.

ORIENTATION 2026-2029
Solidariser encore et toujours les professeur.es d'EPS autour de ce qui les rassemble : « un métier, une discipline » animera encore nos intentions. Les réformes régressives du collège à l'université continueront d'être combattues pied à pied dans l'intérêt des élèves et de la discipline.
Le nouveau bureau académique devra travailler à poursuivre et faciliter une réflexion collective, fut-elle départementalisée, en mettant analyses et outils à disposition d'initiatives départementales. Enraciner les rencontres sur des questions d'actualité nous semble une voie d'entrée à privilégier. Rencontre entre enseignant.es d'EPS mais aussi avec nos collègues Jeunesse et Sport, Conseillers Pédagogiques Départementaux, cadres UNSS, collègues du Supérieur.
C'est d'une résistance construite dans les faits dont l'EPS et ses enseignants ont besoin.

1/ Un Sport Scolaire fragilisé

Sur Chaque début d'année, notre activité de recensement des situations anormales de forfaits d'AS non attribués et leur défense pied à pied avec l'administration ont entrainé une diminution des cas de forfaits non donnés dans les services notamment des TZR et contractuels.
Sur le plan des objectifs et des contenus du Sport Scolaire, nous constatons un glissement vers un Sport Scolaire au service de…la santé des jeunes, le maintien en forme, l'intégration et l'inclusion sous toutes ses formes prennent parfois le pas sur les pratiques sportives de types compétitives ou autres. La période O Girault, ses choix de gouvernance, contestés pourtant et les options financières choisies ont amené des nouveaux fonctionnements y compris dans notre territoire. Notre représentativité dans les Conseils Régional et Départementaux UNSS a été l'occasion de le rappeler et de faire des propositions pour un Sport Scolaire ouvert à ou.tes, émancipateur, s'appuyant constamment sur des activités physiques, sportives et artistiques. La récente période a été marqué par un travail collectif (Structure, élu .es des AS, Chef d'établissement, Délégué.es de District, SNEP-FSU) sur le projet académique de l'UNSS dans lequel le SNEP-FSU Bzh a pris toute sa place en étant force de propositions, en militant pour un projet ancré sur les pratiques culturelles autour des activités physiques sportives et artistiques et organisé autour de la rencontre.

ORIENTATION 2026-2029
Le SNEP continuera de militer pour un projet ancré sur les pratiques et dynamisant la vie sportive locale. C'est cela qui contribue à l'éducation. C'est à la lumière des indicateurs d'efficacité : licenciés, fidélisation, volume de rencontres que se juge la mission du sport scolaire, et pas sur la manière dont il rend service prioritairement aux objectifs transversaux dans l'organisation d'opérations aux contours flous et à des opérations de communication.

2/ Une formation initiale des enseignant.es saccagée et formation continue malmenée

Les difficultés pointées depuis la mise en place des ESPE, devenues INSPE, notamment sur l'impossibilité pour nos jeunes collègues de s'investir pleinement dans la prise en charge complète d'une AS, ne sont heureusement plus d'actualité. Toutes les formations pour nos collègues lauréat.es de concours ne sont plus programmées le mercredi ce qui représente une petite victoire syndicale ! Le problème des Etudiant.es Alternat.es Contractuel.les (6h en responsabilité + 12 semaines d'AS seulement) est devenu marginal voire nul tant les candidatures n'existent plus dans l'académie.

La dernière réforme de la formation des enseignant.es (concours à Bac+3) entrée en vigueur à la rentrée 2025 est un recul monumental sur le niveau de formation de nos futur.es collègues mais aussi sur le devenir des etudiant.es non lauréat.es et le droit à poursuivre leurs études en Master MEEF, nouvellement nommé, 2E (Education et Enseignement). Les maquettes de formation en Bretagne le montrent . Elles entrainent une diminution des contenus de formation et font peser de lourdes craintes sur la poursuite d'études d'une large partie des étudiant.es. Concernant la formation continue, nous faisons toujours le constat d'une formation atrophiée sur le plan des contenus disciplinaires propres, très orientées sur les transversalités en tout genre. Nous contestons les nouvelles propositions systématiquement en hybrides ou complètement en distancielles, qui refusent la mise en synergie des collègues sur le lieu de formation. Toutefois, nos interpellations régulières auprès du rectorat et des IA-IPR EPS (ainsi que notre pétition lancée lors des Journées de l'EPS de Lorient) ont produit des effets positifs, avec notamment le passage des formations EPS de 6 modules de 6h (en présentiel) en 2021 à 7 modules de 12h en 2025. Insuffisant certes mais la mobilisation paye ! Il nous faut poursuivre dans cette direction.

ORIENTATION 2026-2029

Sur la formation initiale, nous continuerons à exiger l'annulation de cette réforme destructrice et rappellerons notre exigence d'une formation sérieuse et ambitieuse comprenant le sport scolaire, avec la libération du mercredi durant l'année de formation. Nous continuerons à refuser l'utilisation des étudiant.es comme moyens d'enseignement l'année du concours mais qu'ils soient au contraire affecté.es en sus des horaires de leur tuteurs.trices ; de même que nous refusons l'oral de concours sous forme d'entretien d'embauche (dont la production d'un CV au préalable)

Sur la formation continue, sans tourner le dos aux formations transdisciplinaires, nous continuerons à demander l'augmentation du volume de stages propres à notre discipline (APSA précises par exemple) et en présentiel (au minimum 10 modules de 12h) qui reste le socle fondamental d'un enseignement didactique mieux maîtrisé. Nous souhaitons toujours aussi la mise en place d'une réelle formation académique aux concours internes et accessible à nos collègues en congé formation

3/ Des Installations Sportives : le Gymnas'score du SNEP-FSU Bzh consacré…des rénovations/constructions indispensables

L'activité soutenue du SNEP-FSU Bretagne sur cette question avec la mise en place de l'opération Gymnase Score (depuis étendue à toute la France) et notre activité en direction des Conseils Départementaux et Régional depuis des années a permis la reconnaissance de notre expertise par bon nombre de décideurs.es. L'action Gymnas'score a également permis de mieux objectiver la situation des différents établissements de notre Académie au regard de la qualité et de la quantité de leurs équipements. Depuis quelques années, nous constatons un recul voire une absence de décisions politiques, prises par les collectivités locales, dans la construction/rénovation des Installations sportives de notre territoire. Ici ou là, nous assistons à des décisions de constructions, loin des établissements scolaires et/ou tournant le dos à tout un pan de fonctionnalité dans la conception des équipements mettant de fait l'EPS en difficulté dans la réalisation des programmes d'enseignement. Une salle pour le club de badminton par ici, un terrain synthétique réservé au club de football local par là…..constituent des situations que nous vivons encore aujourd'hui. A chaque nouveau dossier de rénovation/construction, nous mettons en avant le Guide Académique Installations Sportives co-écrit SNEP-FSU Bzh-Inspection Pédagogique Régionale EPS qui est un point d'appui à reprenant nos propositions.

ORIENTATION 2026-2029

Notre 1er objectif est celui de populariser le plan d'urgence issu du Gymnase Score, de le faire prendre en compte dans l'élaboration des politiques publiques de rénovation ou de constructions neuves d'Installations sportives. Notre 2nd objectif reste celui de mieux associer les équipes d'EPS pour chaque situation car nous le constatons, sans intervention des collègues auprès des collectivités de rattachement et/ou de leur chef d'établissement, les dossiers sont vite ficelés par les municipalités ou com com (qui sont systématiquement les maitres d'œuvre) y compris parfois avec l'accord du seul chef d'établissement. Or une fois les opérations lancées, elles sont très difficiles à rattraper.

D : La défense des personnels...et du métier

Suppression des CAPAS « Mobilité et Carrières », recours aux contrats, instauration du recours individuel mandaté ou non, la Loi de Transformation de la Fonction publique de 2019 a bouleversé les équilibres fondateurs entre les droits et obligations des personnels et fragilisé les statuts.
Elle remet, entre autres, en cause la transparence et l'équité des opérations qui gèrent nos carrières tout comme quelques-uns de nos droits fondamentaux. Les différents mouvements Intra depuis 2020 erronés, opaques et non sincères en ont, malheureusement, été des illustrations douloureuses pour les collègues. Dans ce contexte de destruction du paritarisme et d'individualisation des carrières, nous avons instauré un nouveau rapport SNEP-FSU/Rectorat où le dialogue et les interventions en amont (entrevue, groupe de travail, ...) prennent tout leur sens.
Les implications des élu.es et des militant.es se font sur 4 secteurs principaux : **Carrière** (rendez-vous de carrière/ avancement/ promotion/HCL/Classe Exceptionnelle), **Mutations-Affectations des personnels** (mutations inter et intra, affectation, remplacement (avec les phase d'ajustement et de suivi des suppléances), **Santé** (F3SCT Départemental et Académique, Commissions de réforme), **Juridique** (Mises en cause, conflits, ...)
Notre activité autour des cas individuels a fortement augmenté à la lueur des sollicitations nombreuses de la profession (forfaits d'AS, IMP de coordination, accompagnement des contestations de PPCR, d'affectation, …) L'accompagnement de collègues d'EPS mis.es en cause par les élèves, les familles ou en conflit avec l'administration est, lui aussi, en hausse tout comme La convocation de plusieurs CAPA disciplinaire (toutes disciplines confondues), ce qui a entrainé également une activité plus importante pour les commissaires paritaires engagés dans celles-ci.

ORIENTATION 2026-2029
Nous prolongerons cette qualité d'engagement du SNEP-FSU Bretagne, des commissaires paritaires élu.es et des militant.es . Leur disponibilité et surtout leur connaissance des dossiers traités, continueront à être des atouts indispensables à une équité et à la défense des intérêts collectifs. Ceci est d'autant plus important que les lois de décentralisation donnent de plus en plus de pouvoir au niveau régional et qu'une analyse approfondie est nécessaire dans chaque académie. Les modifications permanentes des textes les obligent à rester vigilants et armés pour faire face à l'administration (rectorat et DSDEN). Nous devrons continuer les échanges, les rencontres de travail régulières du groupe corpo, pour ajuster ces connaissances et travailler sur les positions aux carrefours des mandats du SNEP et des intérêts des collègues

Sur les questions de santé au travail, dans chaque département comme au niveau académique, des militant.es travaillent et siègent au sein des Formation Spécialisée en matière de Santé et Sécurité au Travail. Le travail est colossal, les avancées importantes. Nous avons contraint l'administration (Rectorat, IA-IPR EPS, Médecin scolaire, Conseiller prévention académique) à la co-écriture d'un guide Spécifique EPS « Santé des personnels enseignant l'EPS, Dispositif académique de prévention et procédures, dispositifs à disposition des personnels » (encore en cours de rédaction) permettant de prévenir et de répondre aux problématiques du terrain (surcharge de travail, conditions de travail, inclusion d'élèves aux profils particuliers, qualité des Installations Sportives, conséquences des nouvelles pratiques de management, Risques psycho-sociaux…). Les revendications sont nombreuses. Ce guide devrait être un véritable point d'appui pour la profession. Pour autant, des visites d'établissements, des enquêtes thématiques attestent des dégradations continues et de tout le travail à mener pour des conditions de travail améliorées. Des groupes de travail sont organisés sur ces sujets spécifiques, au sein des F3SCT.
Nous militons pour que ce guide spécifique EPS contienne des informations utiles aux collègues et aux personnels de direction sur les procédures et dispositifs à disposition en cas de mises en cause ou conflits.
Enfin, une attention particulière est, désormais, spécifiquement partagée autour du métier de professeur.es EPS sur : Risques psycho-sociaux (postures, gestes spécifiques et mises en cause) / Vieillissement précoce des professeur.es EPS / Travail en hauteur / Voix /Audition.

L'information aux collègues est elle aussi un secteur qui a pris de plus en plus d'importance durant cette période en amont et en aval des différentes opérations de carrière et d'affectation : stages, lettre d'infos corpo, courriels et/ou courriers à chaque étape des CAPA - ou mutation, compte rendu des CAPA et réponse individualisée, site internet, groupe WhatsApp, sans oublier les nombreux contacts téléphoniques individuels.

E : De quel outil SNEP-FSU a-t-on besoin ?

Définir localement des pistes revendicatives académiques.

L'ampleur et la répétition des attaques contre les services publics, l'Ecole et l'EPS multiplient les dossiers dans lesquels la profession nécessite un soutien syndical. L'organisation de l'Etat de plus en plus décentralisé rend l'activité locale primordiale quand il y a quelques années, les réponses pouvaient être pilotées par le niveau national. La Loi de Transformation de la Fonction Publique, qui a mis à distance les organisations syndicales en ne les laissant intervenir, pour le compte individuel de chacun, qu'en cas de recours face aux décisions de l'administration, demande également un travail syndical départemental et académique coordonné au sein de la FSU et plus important que par le passé.

Enfin, les évolutions dans les modes de gestion de l'administration avec un « new management public » qui entend, partout où il s'immisce, transformer les pratiques professionnelles, subtilisant la professionnalité de chacun.e au profit de multiples consignes à appliquer, engendre de nouvelles souffrance au travail face auxquelles le SNEP-FSU peut constituer un rempart salvateur.

L'action n'est pas facile mais pour autant nous restons convaincus que l'outil syndical est plus que jamais le maillon essentiel dans le rapport aux collègues et entre collègues.

Des échanges doivent être engagés sur les modalités d'action qui demandent à être réinterrogées.

La suppression des des CAPAS « Mobilité et Carrières » participe de cela, isoler chacun face à l'administration et couper toutes possibilités de liens entre les acteurs du système.

Des questions de carrière…aux propositions pédagogiques

Mais le SNEP-FSU, ce n'est pas que la défense individuelle ou les questions de carrière et de santé, c'est aussi un secteur pédagogique, de réflexion sur les contenus et conditions de travail nécessaires pour les enseigner. Quand les évolutions dans le management préfèrent l'individualisme et l'isolement de chacun, le SNEP-FSU Bretagne répond par la mise en commun, le partage et le collectif.

Quand, trop souvent, la réponse institutionnelle se réfugie dans l'adaptabilité et le pragmatisme voire la remise en cause des droits des collègues, le SNEP-FSU Bretagne répond enjeux clairement déterminés en lien avec la profession et des moyens à la hauteur des enjeux.

Le bureau académique sortant

Entrer dans l'équipe, il n'y a pas de sélection !

La question de l'outil syndical est constamment en débat au sein de notre collectif et la question de sa pérennité, du renouvellement de ses militant.es qui le font vivre, est régulièrement posée. Contrairement à ce qui est parfois imaginé, **militer au SNEP-FSU ne veut pas dire être d'accord sur tout ou penser de manière uniforme. C'est de la diversité que le débat s'enrichit, l'activité syndicale est basée sur ce principe.** Accueillir de nouveaux.velles collègues qui acceptent à leur tour de mettre en partage et en débat leurs idées est l'enjeu du moment.

Avec le SNEP et la FSU,
une profession rassemblée,
ça change tout !

Bilan financier 2020 > 2025

•L'activité syndicale du SNEP-FSU Bretagne est possible grâce aux parts des cotisations des adhérent.es dédiées à l'académie.

•Le nombre d'adhérent.es augmente en 2023-2024 et particulièrement en 2024-2025.

•Les postes de dépenses sont majoritairement liés aux frais de déplacements et d'hébergement, repas des militant.es et de publications académiques (impression, routage, envoi). Pour 2024-2025, le bureau académique décide de l'arrêt de l'envoi postal du bulletin papier.

•Les dons correspondent à la participation aux JEPS de la FSU Bretagne (1000 € en 2022 et 2023 puis 500€ en 2024) et des trésoreries départementales (500€ x4 départements en 2022).

•Le SNEP-FSU Bretagne accompagne les situations individuelles de ses syndiqué.es et organise des stages ouvert à toute la profession, dont les journées de l'EPS depuis 2022, qui participent de l'activité syndicale.

•Toutes ces initiatives ne seraient pas possibles sans l'adhésion et la confiance des collègues.

•L'adhésion est le premier soutien au syndicalisme que le SNEP-FSU porte, pour la permanence de la défense des intérêts des personnels et de nos métiers.

BILAN 2020-2021 SNEP REN

RECETTE			DEPENSE		
COTISATIONS DES ADHERENTS	62 580,82 €		cotisations	COTISATIONS REVERSEES	47 962,23 €
DONS	- €			cotisations autres (FSU)	- €
			activité	BULLETIN + affranchissement	5 952,71 €
				FRAIS DE DEPLACEMENTS	10 446,56 €
				FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	
				FRAIS BANCAIRES	152,15
			fonctionnement activité	FOURNITURES DE BUREAU - action	1 358,22 €
				affranchissement	52,20 €
TOTAL RECETTES	62 580,82 €			TOTAL DEPENSES	65 924,07 €
	BILAN	**(3 343,25) €**		453 adhérent.e.s	

BILAN 2021-2022 SNEP REN

RECETTE			DEPENSE		
COTISATIONS DES ADHERENTS	63 278,08 €		cotisations	COTISATIONS REVERSEES	50 767,42 €
DONS	- €			cotisations autres (FSU)	155,00 €
			activité	BULLETIN + affranchissement	5 351,36 €
				FRAIS DE DEPLACEMENTS	12 033,92 €
				FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	
				frais bancaires	142,31
			fonctionnement activité	FOURNITURES DE BUREAU ACTION	297,22 €
				affranchissement	358,24 €
TOTAL RECETTES	63 278,08 €			TOTAL DEPENSES	69 105,47 €
	BILAN	**(5 827,39) €**		452 adhérent.e.s	

BILAN 2022-2023 SNEP REN

RECETTE			DEPENSE		
COTISATIONS DES ADHERENTS	63 797,04 €		cotisations	COTISATIONS REVERSEES	51 938,54 €
DONS	3 000,00 €			cotisations autres (FSU)	- €
			ACTIVITE	bulletin	3 496,09 €
				FRAIS DE DEPLACEMENTS	9 687,16 €
				FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	
				FRAIS BANCAIRES	154,01
			fonctionnement activité	FOURNITURES DE BUREAU	1 282,43 €
				affranchissement	151,40 €
TOTAL RECETTES	66 797,04 €			TOTAL DEPENSES	66 709,63 €
	BILAN	**87,41 €**		453 adhérent.e.s	

BILAN 2023-2024 SNEP REN

RECETTE			DEPENSE		
COTISATIONS DES ADHERENTS	69 214,40 €		cotisations	COTISATIONS REVERSEES	56 909,64 €
DON	1 983,88 €			cotisations autres (FSU)	
			ACTIVITE	BULLETTIN affranchissement	2 728,58 €
				FRAIS DE DEPLACEMENTS	8 347,38 €
				FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	
				FRAIS BANCAIRES	163,37
			fonctionnement activité	fournitures de bureau - action	1 844,01 €
				affranchssement	
TOTAL RECETTES	71 198,28 €			TOTAL DEPENSES	69 992,98 €
	BILAN	**1 205,30 €**		463 adhérent.e.s	

BILAN 2024-2025 SNEP REN

RECETTE			DEPENSE		
COTISATIONS DES ADHERENTS	73 739,14 €		cotisations	COTISATIONS REVERSEES	64 175,84 €
DONS	500,00 €			cotisations autres (FSU)	- €
			ACTIVITE	BULLETIN + affranchissement	- €
				FRAIS DE DEPLACEMENTS	11 735,07 €
				FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	
				FRAIS BANCAIRES	159,71 €
			fonctionnement activité	FOURNITURES DE BUREAU	928,81 €
				affranchissement	- €
TOTAL RECETTES	74 239,14 €			TOTAL DEPENSES	76 999,43 €
	BILAN	**(2 760,29) €**		509 adhérent.e.s	

Votez par correspondance ou le jour du congrès

Participez au congrès académique

La participation au congrès ainsi que le vote aux élections internes du SNEP-FSU, sont un moment fort de la vie du syndicat. Par l'expression de son vote, chaque syndiqué(e) assume sa responsabilité dans le fonctionnement démocratique de celui-ci. Ces élections sont l'occasion d'un renforcement de notre force militante, d'un approfondissement de notre réflexion sur les revendications de notre profession.

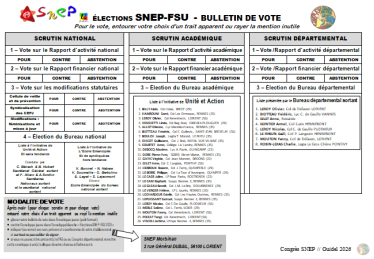
ÉLECTIONS SNEP-FSU - BULLETIN DE VOTE

Déroulement du vote

Election au scrutin de liste proportionnel

3 scrutins + 3 votes statutaires

⇒ Les 3 scrutins National, Académique et Départemental (sur les rapports activité et financier)

⇒ Les listes aux bureaux (National, Académique et Départemental)

⇒ 3 votes sur de nouvelles mesures statutaires

Enveloppe **bleue**

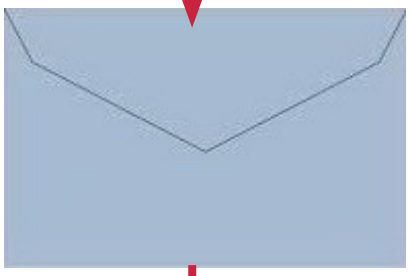

Enveloppe mandat

NOM : ..... Prénom : .....
Établissement : .....
Commune : ..... Départ.
Signature
MANDAT
Je soussigné(e) donne mandat à : .....
ou au (à la) secrétaire départemental(e), académique ou territorial(e) du SNEP
- pour déposer cette enveloppe contenant mes votes pour le Congrès de la FSU à la Commission de dépouillement compétente
- pour me représenter à l'Assemblée Générale préparatoire au Congrès de la FSU et y prendre toutes les décisions qu'il jugera utiles en mon nom (1)
(1) Rayer éventuellement cette mention.
Ne pas décacheter

Qui vote ?

Tou-tes les collègues syndiqué.es au titre de l'année scolaire 2025.2026
au 2è jour du congrès académique du SNEP-FSU (6 février 2026)

Quand voter ?

Dès maintenant, en envoyant votre vote.
Sur place, en participant au congrès académique (5 et 6 février à Rennes).
En remettant votre vote à un collègue participant au congrès académique.

Comment voter ? Où voter ?

S'exprimer (3 scrutins + 3 votes statutaires = 12 votes) à l'aide du bulletin de vote joint.
Glisser votre bulletin de vote dans l'enveloppe vierge **bleue** .
Insérer l'enveloppe **bleue** dans l'enveloppe mandat blanche et renseigner le dos de l'enveloppe (n'oubliez pas de signer).
Poster l'enveloppe mandat (adresse déjà imprimée) ou apporter le jour du congrès académique.

Pour s'inscrire au congrès...

Le congrès académique 2026 se déroule les jeudi 5 et vendredi 6 février à Rennes, à la FSU, 14 rue Papu.

- **Une participation de 15€ par congressiste est demandée**
- **Les frais de déplacement seront remboursés (train ou voiture si covoiturage de 2 personnes minimum).**

L'ordre du jour détaillé en cours d'élaboration vous sera communiqué à l'ouverture du congrès. Il s'articulera en différentes séquences de travail autour des thématiques du congrès national (cf bul national n°1036 du 20 nov 2025) :

Thème 1 Redonner à l'École publique les moyens d'émanciper toutes les jeunesses ! (questions éducatives - EPS - Sport Scolaire, Programmes, Formation, …)

Thème 2 Démocratiser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs, une urgence pour la Jeunesse et le pays ! (Sport - Héritage JO - Politique Sportive, Professeur.e de Sport, …)

Thème 3 Reconnaître l'engagement des agent.es de la Fonction publique au service de l'intérêt général ! (Métier - Carrière - Conditions de travail - Santé, Remplacement, Non Titulaires, …)

Thème 4 Quel syndicalisme pour améliorer nos métiers et transformer l'avenir ? (Syndicalisme - FSU - Actions, Militantisme, …)

Inscription obligatoire AU PLUS VITE et AVANT LE 4 JANVIER.
Remplir le formulaire accessible depuis la page d'accueil de notre site http://www.snepfsu-rennes.net ou via le Qr Code >>>

Inscription en ligne

Election du Bureau Académique du SNEP-FSU Bretagne

A partir de la réception de ce bulletin « spécial Congrès » et jusqu'au 6 février, jour du dépouillement, chaque syndiqué.e est amené à s'exprimer sur les rapports d'activité et financier pour chacun des 3 niveaux de notre organisation (national, académique et départemental) ainsi que sur 3 modifications statutaires.
Doivent aussi être élus les bureaux national, académique et départementaux.
Toutes les explications de vote sont décrites sur la page prédente et tout le matériel de vote est joint à cette publication.
Vous trouverez ci-dessous la liste de candidat-es pour notre académie.
En l'absence de listes concurrentes, nous vous invitons à vous exprimer **POUR** la liste présentée à l'initiative d'Unité et Action.

Certain.e.s camarades ont fait valoir leur droit à la retraite et/ou décidé de ne pas se représenter pour le prochain mandat.
Nous tenons à les remercier sincèrement et chaleureusement pour leur engagement dans la défense de notre discipline et des collègues.

Liste à l'initiative de Unité et Action

1. **BILLY Alain**, Lyc Iroise, BREST (29)
2. **LEROY Olivier**, Col de Tréfaven, LORIENT (56)
3. **HAMROUNI Sami**, Col Les Ormeaux, RENNES (35)
4. **COURTET Anne**, Collège Le Landry, RENNES (35)
5. **MOAL Youen**, Col Louis et Marie Fichez, PLOUESCAT (29)
6. **GAYIC Virginie**, Lyc La Fontaine Des Eaux DINAN (22)
7. **HERROUX Rozenn**, Col J.Ferry, QUIMPERLE (29)
8. **ANGEBAUD Robin**, Col De Fontenay, CHARTRES DE BZH (35)
9. **GONTIER Armel**, Col Curie HENNEBONT (56)
10. **BOUGUET Séverine**, Col La Grde Métairie PLOUFRAGAN (22)
11. **LE BERRE Philippe**, Col de la Tour d'Auvergne, QUIMPER (29)
12. **ALLOT Etienne**, LP Pierre Mendès France, RENNES (35)
13. **LEROY Nicolas**, Col C. de Gaulle PLOEMEUR (56)
14. **ROBIN-LERAS Charlie**, Legta Le Gros Chêne PONTIVY (56)
15. **THOMAS Céline**, Lyc Henry Avril LAMBALLE (22)
16. **BIOTTEAU Frédéric**, Lyc C. de Gaulle VANNES (56)
17. **FONTAINE Laurie**, Col Clotilde Vautier, RENNES (35)
18. **GILET Anne**, Retraitée (56)
19. **BOULCH Joseph**, Retraité (35)
20. **MOUTON Fanny**, Col de Tréfaven, LORIENT (56)
21. **VESCHETTI Linda**, Col Beg Avel, CARHAIX-PLOUGUER (29)